



## COMPTE RENDU DU COTEC N°3



### **ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION (PPRni) DE L'AUNELLE-HOGNEAU ET ACTUALISATION DE L'ATLAS DES ZONES INONDABLES (AZI)**

Date : 04 juillet 2013 de 14h00 à 16h30  
Lieu : DDTM 59 – Délégation de Valenciennes  
Cadre : COTEC  
Objet : Réunion du Comité Technique n°3 (Phase 3)

Rédacteur : Antoine Grasset

#### **Présents :**

Nom	Service	Messagerie	Téléphone
Defroidmont Jérôme	DDTM59 SSRC	- jerome.defroidmont@nord.gouv.fr	03.20.40.43.97
Dulion Christophe	DDTM59-DT du Valenciennois	christophe.dulion@nord.gouv.fr	03.27.22.79.03
Duquenoy Bruno	DDTM59-DT du Valenciennois		
Philippe Manuel	DDTM59 SSRC	- manuel.philippe@nord.gouv.fr	03 28 03 85 28
Bot François	DDTM 59 SEA	-	
De geest Alexandre	DDTM59-DT de l'Avesnois		
Dhenain Roger	DREAL Services Risques	- roger.dhenain@developpement- durable.gouv.fr	
Denoyette Philippe	Mairie de Crespin		03 27 45 61 61
Lede Jean-Marie	Mairie de Saint- Aybert	intranet-saintaybert@orange.fr	
Jativa Guy	Mairie de Sebourg	jativa.g@orange.fr	
Huart Guy	Mairie de Rombies- Marchipont	guyhuart@aol.com	06 15 6 744 35

Dubrulle José	Mairie de Thivencelles	dubrulle.jose@wanadoo.fr	
Bouaziz Karim	DGS Mairie de Quiévrechain	bouaziz.karim@mairie-quivrechain.fr	03 27 45 42 24
Seguet Véronique	Sous Préfecture Valenciennes	veronique.seguet@nord.gouv.fr	03 27 14 59 27
Magnier Philippe	CAVM	pmagnier@valenciennes-metropole.fr	
Dubusse Olivier	SDIS 59	odubusse@sdis59.fr	
Lieval Audrey	CLE de l'Escaut	audrey.lieval@escaut-vivant.org	
Daniel Sarah	Escaut Vivant	sarh.daniel@escaut-vivant.org	06 86 67 38 88
Blanchon Kévin	PNR Avesnois	kevin.blanchon@parc-naturel-avesnois.com	
Simon Antoine	NOREADE Le Quesnoy	a.simon@noreade.fr	
Servais Jérôme	IMDC	jerome.servais@imdc.be	00 32 32 87 23 58
Grasset Antoine	Alp'Géorisques	antoine.grasset@alpgerosiques.com	04.76.77.92.00

### Ordre du Jour :

Présentation en COTEC des premiers éléments techniques de la phase n°3.

Un diaporama complet avec la démarche PPRI, un rappel des phases réalisées, le détail de la phase 3 « aléa débordement, aléas rupture de digue, aléa de référence, aléa ARZI et enjeux » et du travail à venir (harmonisation de l'aléa, traitement des ZEC/PAU) a été présenté lors de la réunion par MM. Servais, Grasset, Defroidmont et Philippe.

Les documents reprographiés et transmis par la DDTM59, pendant la réunion, sont également disponibles à la même adresse.

### Déroulement de la réunion :

J. Defroidmont :

- Présentation du PPRI de l'Aunelle et de l'Hogneau, de l'objectif de la réunion du 04/07/13 (présentation de la méthode de détermination de l'aléa débordement et rupture de digue et des enjeux, en vue de préparer le COCON de novembre 2013) ;
- Présentation de l'Ordre du jour : explique pourquoi il n'y a pas eu de réunion depuis octobre 2011 (modélisation et levés topographiques nécessitant du temps, validation des levés topographiques, reprise des levés topographiques là où cela était nécessaire (ouvrages)) ;
- Rappel des communes présentes : Sebourg, Rombies-et-Marchipont, Quiévrechain, Crespin, Thivencelle, Saint-Aybert ;
- Justification du PPR à partir de l'historique (CATNAT + événements de rupture de digues) ;
- Rappel de la procédure.

A. Grasset :

- Rappels sur les phases déjà réalisées et validées (Phases 1 et 2).

J. Servais :

- Présentation de la phase 3 ; méthodologie de caractérisation des aléas (modélisation+géomorphologie) ;
- Présentation de la démarche globale de la modélisation : modèle hydrologique => conceptualisation => modèle hydraulique ; constitution d'une précipitation zonale ; utilisation des limnigraphes du bassin versant (principalement à l'aval) ; contrôle de la qualité des données obtenues ; calage du modèle ; lever les incertitudes des paramètres par analyse des relations entre sous-bassins versants ; utilisation des mesures (série de Baisieux) => traitement statistique et définition des hydrogrammes de crue décennale et centennale (QDF10 et QDF100), réalisation des hydrogrammes de référence ; reproduction des hauteurs (prise en considération des ouvrages d'art) ; réalisation d'une courbe des débits/hauteurs ; validation du modèle à partir des repères de crue et des limnimètres (test avec les aléas historiques) ; réalisation d'une synthèse avec les données utilisées pour la Grande Honnelle en Belgique, intégration des données et homogénéisation ;

J. Defroidmont/M. Philippe :

- Apport de précisions quant à l'utilisation des données (topo, calage, etc.)

J. Servais :

- Présentation de l'aléa rupture de digue : spécifier les scénarios, détermination de l'impact de la rupture de digue sur les phénomènes.

A. Grasset :

- Présentation des grilles utilisées pour la cartographie des aléas et des cartes de hauteur/vitesses ;
- Présentation de la cartographie des aléas réalisée à partir des fichiers issus de la modélisation ;
- Présentation de l'analyse des enjeux menée sur le bassin-versant (analyse des enjeux zonaux et de gestion de crise), de la cartographie des enjeux ;
- Présentation de la méthodologie appliquée dans le cadre de la détermination des ZEC/PAU.

J. Defroidmont/M. Philippe :

- Conclusion de la réunion.

Questions diverses :

Monsieur Blanchon - PNR Avesnois : Comment a été pris en compte l'aléa ruissellement dans le cadre du PPRI ?

JD => Les ruissellements ont été pris en compte dans le cadre de la modélisation, notamment en termes d'apports potentiels pour la rivière. L'aléa ruissellement ne fait cependant pas l'objet d'une représentation cartographique, puisqu'il n'est pas pris en compte par le présent PPRI.

Monsieur Simon - NOREADE : Comment a été prise en compte la pédologie ?

JD => La pédologie n'a pas été prise en compte stricto-sensu dans le cadre de la modélisation. Cependant, certains facteurs (notamment la rugosité) intègrent la notion de pédologie sans pour autant qu'elle soit citée explicitement.

Monsieur Lede- Maire de Saint-Aybert : Comment est pris en compte l'effet du canal de Mons à Condé ?

JD/MP => Il n'entre pas dans le périmètre d'étude de l'actuel PPRI, ce qui veut dire que les débordements éventuels du canal vers les communes limitrophes n'ont pas été étudiés. Néanmoins, une analyse de sensibilité a été menée pour estimer l'influence du niveau de la ligne d'eau du canal, sur la crue de l'Hogneau dans le secteur de confluence. Il en ressort que la partie aval de l'Hogneau est très peu sensible au niveau du canal, ce qui est dû à la présence d'un seuil dont la chute d'eau, conséquente, a un effet de rupture entre l'Hogneau d'une part, et le canal d'autre part.

Madame Dieval - CLE SAGE Escaut : Est-ce que la remontée de nappe a été pris en compte ?

JD => L'impact du niveau de la nappe sur l'Hogneau est négligeable, il n'a donc pas été pris en compte dans la modélisation.

**Calendrier :**

- Délai de remise des remarques : 6 septembre à l'attention de M. Christophe Dulion, Chef de projet - DT Valenciennes. (christophe.dulion@nord.gouv.fr)
- Prochaine étape : été 2013 : harmonisation des aléas entre débordement et rupture de digues, cartographie des enjeux
- Octobre 2013 : prochaine réunion du COTEC
- Novembre 2013 : COCON n°3